

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 77

présenté par
M. Studer

ARTICLE 9

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence des mots :

« à la »

les mots :

« au principe de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.